

Merci de retourner ce formulaire complété et signé,
accompagné des pièces justificatives, à l'adresse de la
SCIC-Certification et Gestion Forestière, à l'attention de
Madame Julie Morlon-Destève Présidente.

Siège social

Pôle bois, Avenue Albert Schweitzer
19001 TULLE Cedex

Site Haute-Vienne

13 rue Gambetta
87800 NEXON
Tél +33 (0)6 77 10 02 71

Bulletin de souscription de part sociale

Pour la personne morale

Raison Sociale :

Forme juridique :

Adresse siège social :

Code postal :

Ville :

SIRET :

Lieu d'immatriculation :

Code APE :

Représentée par :

Nom :

Prénom :

En qualité de :

☐ Déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC-Certification et Gestion Forestière,

dans la catégorie A/B (entourer la catégorie correspondante) et prendre 1 (une) part de 100 €.

L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à validation du Conseil d'Administration. Une fois ma demande acceptée je deviendrai coopérateur. En cas de refus, mon règlement me sera retourné.

En signant ce bulletin de souscription,

- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la SCIC-CGF.
- En vertu de quoi, je m'engage à transmettre une note contenant les informations sur le montant du capital social de la société que je représente, la répartition dudit capital ainsi que l'identité de ses associés ou actionnaires et tous les éléments juridiques permettant de déterminer l'identité de l'actionnaire ou de l'associé ou du groupe d'associés détenant le contrôle de la personne morale. (art. 13.4 des statuts).

Date, le

Signature :

Nom et Prénom du représentant légal :

Cachet de l'entreprise

Siège social

Pôle bois, Avenue Albert Schweitzer
19001 TULLE Cedex

Site Haute-Vienne

13 rue Gambetta
87800 NEXON
Tél +33 (0)6 77 10 02 71

Pièces à fournir

- Copie de la pièce d'identité du représentant légal ;
- Extrait de Kbis ;
- Liste des sociétaires ou actionnaires indiquant la répartition des parts composant le capital.
- Attestation paiement de charges des entreprises
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Souscrire au capital de la SCIC-CGF

CGF est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée à l'initiative du Syndicat des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du Limousin.

Ce statut lui permet de réunir dans son sociétariat l'ensemble des acteurs de la filière bois pour le développement d'une gestion exemplaire des forêts, en phase avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'aujourd'hui, pour demain.

Les sociétaires sont répartis dans 4 catégories : la catégorie A des bénéficiaires (industriels/scieurs), la catégorie B des Producteurs/Exploitants. La catégorie C est réservée au SEFSIL et la D celle des salariés.

Chaque catégorie est représentée au Conseil d'Administration de la société. Et chaque part sociale donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales en fonction de la catégorie dont relève l'associé, dans les conditions fixées par les statuts.

La Scic-CGF poursuit la finalité d'intérêt collectif suivant : certification FSC des forêts et des entreprises sociétaires. D'une façon générale la SCIC-CGF effectue toutes opérations, prestations et actions en rapport avec la gestion forestière sous toutes ses formes, l'aide en matière réglementaire sur l'ensemble des opérations et prestations liées à la gestion et à la certification forestière ; le conseil, l'audit notamment de la chaîne de contrôle de la certification forestière FSC, l'accompagnement des entreprises, la formation de tout personnel, techniciens, opérateurs forestiers (extrait Art. 2.2 des statuts).

Montant à régler par virement

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT COOPERATIF
IBAN FR76 4255 9100 0008 0234 4916 821
BIC CCOPFRPPXXX

ou par chèque à l'adresse :

SCIC-CGF
13 rue Gambetta
87800 NEXON